

Appel d'offres

Prestation de vulgarisation scientifique :

1 - du rapport scientifique « synthèse de l'état du bien inscrit au patrimoine mondial entre 2006-2008 et 2012 - 2014 »

2 - du chapitre Nouvelle-Calédonie du bilan d'état de santé 2020 des récifs coralliens des outre-mer français de l'IFRECOR

Contexte et objet

En 2018, une «synthèse de l'état du bien inscrit au patrimoine mondial entre 2006-2008 et 2012-2014 », commanditée par le CEN, a été réalisée par l'UNC : [lien](#). Le CEN souhaite valoriser cette étude en la vulgarisant.

En parallèle, pour ses 20 ans et la fin de son 4ème programme d'actions (2016-2020), l'IFRECOR (Initiative Française pour les Récifs coralliens) souhaite réviser le bilan de l'état de santé des récifs coralliens des outre-mer français. Le dernier bilan a été produit en 2015, lors de la phase III de l'IFRECOR : [lien](#).

Le Comité IFRECOR Nouvelle-Calédonie, animé par le CEN, souhaite contribuer à l'élaboration de ce bilan en **valorisant les résultats des études existantes**.

Le présent appel d'offres a pour objet la réalisation des deux prestations suivantes :

Prestation 1 : Elaborer un **document de vulgarisation** du rapport scientifique « synthèse de l'état du bien inscrit au patrimoine mondial entre 2006-2008 et 2012-2014 »

Prestation 2 : sur la base des rapports déjà existants, sans analyses complémentaires des données, rédiger le **chapitre « Nouvelle-Calédonie » du bilan 2020 de l'état de santé des récifs coralliens des outre-mer français** et sa synthèse qui incluront a minima :

- ✓ tout ou partie du document de vulgarisation issu de la prestation 1
- ✓ plusieurs paragraphes illustrés de données faisant la synthèse des résultats issus des réseaux de suivis des récifs ainsi que pressions qui peuvent s'y exercer (a minima : suivi patrimoine mondial, suivi RORC, suivi AMP, suivi PNMC, Suivi industriels réglementaires, etc.)
- ✓ un paragraphe d'introduction et de conclusion

Les cibles prioritairement visées par ces documents sont les acteurs de la gestion participative et les décideurs politiques.

Organisation fonctionnelle et résultats attendus

La mission consistant en deux prestations distinctes, le prestataire devra s'attacher à en mutualiser les moyens alloués (humains, financiers).

Prestation 1 :

La prestation 1 est **coordonnée et rémunérée par le CEN**. Elle sera conduite en lien direct avec le CEN.

Le prestataire devra, en concertation avec le CEN et l'UNC, et en fonction des besoins des gestionnaires :

- sélectionner au sein du rapport les informations les plus pertinentes à valoriser
- proposer un ou plusieurs supports adaptés au (x) public(s) (ex carte vulgarisée)
- conduire la mise en forme et l'impression des supports (charte graphique en cours d'élaboration)

Prestation 2 :

L'IFRECOR national a confié la coordination nationale de la réalisation du bilan national à l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes), cette prestation concernant le chapitre Nouvelle-Calédonie sera rémunérée directement par l'EPHE. Néanmoins le prestataire s'attachera à conduire le travail en lien étroit avec le CEN.

Le document de référence et la synthèse, (type 2015) seront réalisés selon l'organisation suivante :

- les chapitres par territoire du document de référence seront rédigés localement, sur la base de **trames préalablement définies**. Le prestataire participera aux réflexions sur la trame des chapitres (1 atelier).
- Le chapitre Nouvelle-Calédonie devra faire l'objet d'une validation par des personnes qui seront désignées par le comité IFRECOR Nouvelle-Calédonie ;
- Le prestataire pourra participer à la relecture d'autres éléments du document de référence (résumé exécutif, introduction, chapitre national, et conclusion) rédigés au niveau national ;
- Le prestataire participera aux réflexions (ateliers), à la construction et relecture de la synthèse locale Nouvelle-Calédonie et de la synthèse nationale (fascicules de 4 pages).

Des rencontres éventuelles à Koné sont à inclure aux devis des deux prestations.

Les déplacements éventuels à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie en vue des ateliers ci-dessus mentionnés sont pris en charge par l'IFRECOR national, ils ne sont pas à inclure au devis n°2. Néanmoins, le comité IFRECOR Nouvelle-Calédonie a recommandé que la participation aux ateliers s'organise à distance.

Calendrier prévisionnel

Fin septembre 2019	Participation à un atelier pour valider la trame et le contenu des chapitres locaux
Octobre – décembre 2019	Rédaction (versions provisoires): - du document de vulgarisation du rapport scientifique « synthèse de l'état du bien inscrit au patrimoine mondial entre 2006-2008 et 2012 -2014 » - du chapitre Nouvelle-Calédonie du bilan état de santé des récifs 2020 et de sa synthèse
Début février 2020	Atelier « synthèses et recommandations » (à confirmer) + validation de la version provisoire du document
Février – mars 2020	Relecture éventuelle de la version provisoire du chapitre national et autres chapitres Rédaction définitive du chapitre Nouvelle-Calédonie et de sa synthèse

Structuration de l'offre

Plusieurs soumissionnaires candidats peuvent s'associer pour répondre à cet appel d'offres. Dans le cadre d'un consortium, un rédacteur(trice) principal(e) devra être désigné(e) et sera le point focal des échanges avec les commanditaires (CEN et EPHE).

Le soumissionnaire fournira une réponse structurée de la manière suivante :

- le présent cahier des charges, daté et signé par le candidat, ou le mandataire du groupement s'il y a lieu,
- la méthodologie employée,
- les moyens techniques et humains mis en œuvre pour mener à bien cette prestation, comprenant les curriculum vitae des personnes intervenantes, leurs rôles et leurs implications (temps et tâches),
- une proposition financière détaillée de l'étude, sous la forme de deux devis :
 - 1 devis pour la prestation 1 à destination du CEN
 - 1 devis pour la prestation 2 à destination de l'EPHE

Les deux prestations étant néanmoins fortement connectées, les deux devis seront évalués conjointement.

- les références obtenues dans un domaine similaire à l'objet de la présente prestation, y compris en Nouvelle-Calédonie, avec le cas échéant un exemple concret consultable.

Les offres proposées devront répondre à la demande formulée dans le présent appel d'offres.

Analyse des offres

Les offres seront analysées selon les critères pondérés suivants :

- Compréhension de la demande et respect du cahier des charges (40 %)
- Prix de la prestation (30%),
- Références et expérience dans la réalisation d'études similaires (30%).

Le CEN se réserve la possibilité de négocier les offres des candidats de son choix.

Le CEN se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle, à la présente consultation.

Les offres reçues hors-délai ou incomplètes ne seront pas analysées.

Les aspects traitant des critères d'évaluation de la qualité des livrables, de la confidentialité, de la propriété des résultats, des pénalités de retard, de résiliation du marché, du règlement des litiges, seront abordés dans un acte d'engagement signé par le prestataire avec le CEN et l'EPHE.

Les offres doivent obligatoirement être soumises par voie électronique
A envoyer exclusivement au format PDF aux adresses mail suivantes :
assistantppm@cen.nc, coordppm@cen.nc

Ou si le fichier est trop volumineux, un courriel indiquant un lien de téléchargement
(tweespace à privilégier)

Date limite de dépôt des offres : **le mercredi 21 août 2019, 8h** (heure locale), délai de
rigueur